

Date de convocation :
10.07.2024

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7+2

L'an deux mille vingt-quatre et le dix sept juillet le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le dix juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : *Daniel BARBARO, Stéphanie GARRIGUES, , Daniel CROSBY, Cécile BURBLIS, Bruno GUILLEMIN, Christian CASENOVE, Marie Anne MARTINEZ*

Absents : *Théo BARBARO, Maximilien ANGLADE, Djamila LAGDER*

Christian CASENOVE a donné procuration à Stéphanie GARRIGUES

Djamila LAGDER a donné procuration à Daniel BARBARO

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N°32-2024

Objet : Approbation de la charte du RISC

Après lecture de la charte (jointe en annexe),

Monsieur le maire demande à l'assemblée délibérante :

- D'approuver la charte du RISC
- D'autoriser monsieur le maire à signer tout acte utile

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 17 juillet 2024.

Le Maire,
Daniel BARBARO



AGEDI Dépôt Préfecture de PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/07/2024 066-216601187-20240717-DE_2024_032-DE